

PROCÈS-VERBAL
Municipalité du Canton de Stratford

La Municipalité du Canton de Stratford tient une session ordinaire de son conseil, le 4^e jour d'avril 2011 à 19 heures, au Centre Communautaire, 165, Avenue Centrale Nord, Stratford (Québec), G0Y 1P0 à laquelle sont présents :

Monsieur Daniel Couture, conseiller	siège # 1
Monsieur Émile Marquis, conseiller	siège # 2
Monsieur Yvon Lacasse, conseiller	siège # 3
Monsieur André Gamache, conseiller	siège # 4
Madame Maryse Lessard, conseillère	siège # 5
Monsieur J. Denis Picard, conseiller	siège # 6

Les membres du conseil forment le quorum sous la présidence du maire, Jacques Fontaine

Madame Manon Goulet, directrice générale/secrétaire-trésorière est aussi présente agissant à titre de secrétaire.

ORDRE DU JOUR

1- Items statutaires

1.1- Adoption de l'ordre du jour	Décision
1.2- Adoption du procès-verbal	Décision
• Session ordinaire du 7 mars 2011	
1.3- Présentation des dépenses récurrentes	Information
1.4- Adoption des comptes à payer	Décision
1.5- Dépôt de la situation financière en date du 31 mars	Information
1.6- Rapports des comités	Information

2- Administration

2.1- Achat de la suite Microsoft Office + graveur DVD	Décision
2.2- Autorisation de dépenses des élus	Décision
2.3- Reddition de compte – Subvention MTQ	Décision

3- Aqueduc et Égout

3.1- Plans et devis Lemay, Côté Architectes	Décision
3.2- Servitude notariée avec Ranch des Appalaches	Information
3.3- Accord de principe avec Ferme Maskinongé Inc.	Information
3.4- Avis de motion; Règlement Projet mise aux normes	Information

4- Sécurité publique

4.1- Achat de 3 habits de combat	Décision
4.2- Achat d'un arceau de sécurité sur zodiac	Décision
4.3- Location de 3 cascades	Décision

5- Voirie

5.1- Ouverture soumissions Chlorure de calcium	Décision
5.2- Ouverture soumissions Pierre concassée	Décision

5.3-	Balayage des rues	Décision
5.4-	Asphalte Chemin Aylmer & Rang Elgin –Soumissions	Décision
5.5-	Asphalte Chemin Aylmer – Résolution & Règlement	Décisions
5.6-	Asphalte Rang Elgin – Avis de motion	Information
5.7-	Chemin Aylmer – Avis de motion	Information

6- Urbanisme et environnement

7- Loisirs et culture

7.1-	Municipalité de Lambton - Sondage	Information
7.2-	Centre Sportif Lac Mégantic	Information

8- Affaires diverses

8.1-	Subventions Associations de lacs	Information
8.2-	Domaine Aylmer	Information
8.3-	ARLA – Limite de vitesse	Décision
8.4-	Plan de gestion forestier –	Décision
	▪ Personne responsable	
	▪ Coût du plan de gestion	
8.5-	Élection fédérale le 2 mai 2011	Décision

9- Liste de la correspondance et invitations

10- Période inter-actions

11- Certificat de disponibilité

12- Levée de la session régulière

La séance du conseil débute à 19h10. Monsieur le maire souhaite la bienvenue à tous.

1- Items statutaires

1.1- Adoption de l'ordre du jour

Il est proposé par Jacques Fontaine
Et résolu;

Que la Municipalité du Canton de Stratford accepte l'ordre du jour tel que présenté en débutant la séance par les points 5.1 et 5.2 soit l'ouverture des soumissions.

Par la suite, ces soumissions seront analysées par Monsieur René Croteau, le directeur des travaux publics.

La conseillère Maryse Lessard ajoute le point 8.5 à l'ordre du jour soit :
Élections le 2 mai 2011.

5.1- Ouverture soumissions Chlorure de calcium

Pour une quantité de 30 000 litres en solution de 35%.

- Transport Adrien Roy & Filles, St-Martin	11 005.15 \$
- Calclo, Sainte-Catherine	11 312.75 \$
- Somavrac, Trois-Rivières	11 244.40 \$

Après vérification, le conseil va statuer.

5.2- Ouverture soumissions Pierre concassée

Pour 3 000 tonnes métriques de mg20b

- Léo Barolet, Weedon	30 452.15 \$
- M. Labrecque Inc	26 521.74 \$
- Excavation Gagnon	34 245.86 \$

Le coût du transport va être à considérer par Monsieur Croteau.

1.2- Adoption du procès-verbal - Session ordinaire du 7 mars 2011

Il est proposé par Yvon Lacasse
Et résolu;

Que la Municipalité du Canton de Stratford adopte le procès-verbal de la session ordinaire du 7 mars 2011 tel que présenté.

2011-04-02

Adoptée à l'unanimité des conseillers(ères)

1.3- Présentation des dépenses récurrentes

La liste des dépenses récurrentes est déposée à chacun des membres du conseil.

1.4- Adoption des comptes à payer

**MUNICIPALITÉ DU CANTON DE STRATFORD
LISTE DES COMPTES À PAYER EN DATE DU 4 AVRIL 2011**

2 HYDRO-QUEBEC	4 223,12 \$
3 BELL CANADA	60,33 \$
6 MAGASIN GÉNÉRAL DE STRATFORD	43,46 \$
8 DANY ST-ONGE	61,48 \$
9 BILO-FORGE INC.	1 404,41 \$
10 EXCAVATION GAGNON & FRERES INC.	1 278,79 \$
16 L'ECHO DE FRONTENAC INC.	159,31 \$
17 M.R.C. DU GRANIT	53 816,71 \$
19 BIOLAB-DIVISION THETFORD	254,33 \$
21 J.N. DENIS INC.	1 159,29 \$
29 VILLE DE DISRAELI	7 355,40 \$
34 MEGABURO	140,27 \$
36 REAL HUOT INC.	330,59 \$
52 FONDS DE L'INFORMATION FONCIÈRE	21,00 \$
55 BENOIT BOISVERT	197,29 \$
61 CMP MAYER INC.	5 867,21 \$
87 RECEVEUR GENERAL DU CANADA	5 461,92 \$
88 MINISTRE DU REVENU DU QUEBEC	11 446,86 \$
120 CARRA	544,27 \$
124 RICHARD PROTEAU	175,00 \$

163	C.S.S.T.	424,03 \$
183	LES PUBLICATIONS DU QUEBEC	16,63 \$
251	DISTRIBUTION PRAXAIR	359,95 \$
258	JOCELYN ROY ELECTRIQUE 2010 INC.	274,34 \$
301	MARCHE REJEAN PROTEAU INC.	47,94 \$
308	MONTY, COULOMBE, AVOCATS	1 673,07 \$
321	FEDERATION QUEB. DES MUNICIPALITES	33,67 \$
389	LES SERVICES HYDRAULIQUES	1 263,32 \$
404	ROGERS SANS-FIL	47,84 \$
479	PETROLES FRONTENAC INC	8 899,23 \$
485	MANON GOULET	35,00 \$
530	SYNDICAT DES EMPLOYES-ES MUNICIPAUX	351,67 \$
566	RAYMOND CHABOT GRANT THORNTON	1 708,88 \$
572	FONDACTION	1 731,96 \$
584	BATIRENTE	865,98 \$
654	NAPA DISRAELI (0609)	12,75 \$
840	SOCIÉTÉ CANADIENNE DES POSTES	92,59 \$
864	CSE INCENDIE ET SÉCURITÉ INC	1 617,08 \$
1027	DISTRIBUTIONS DAKI ENR.	338,68 \$
1030	EQUIPEMENTS SIGMA INC.	144,12 \$
1049	SOCIETE FINANCIERE GRENCO INC	248,93 \$
1066	ALSCO CORP.	199,08 \$
1081	SOC. DÉV. DURABLE DARTHABASKA INC	6 907,27 \$
1084	INSP. D'ÉCHELLES DENIS THIBAUT	280,26 \$
1102	GARAGE S. LUCAS	410,09 \$
1148	POMPES ET FILTRATION TM	174,27 \$
1150	ROLAND BRAULT	1 415,00 \$
1155	RICHARD LAFLAMME	538,48 \$
1159	ALAIN CAMPEAU	210,00 \$
1161	ECCE TERRA ARPENTEURS-GÉOMÈTRES	5 069,66 \$
	TOTAL	129 392,81 \$

Explications :

- Fournisseur # 1161 : ECCE TERRA – Arpenteurs
Relevés d'arpentage à transmettre à la CPTAQ concernant le projet de mise aux normes de l'eau potable.
- Fournisseur # 1159 : Alain Campeau
Honoraires du dessinateur dans le projet de mise aux normes de l'eau potable.
- Fournisseur # 61 : CMP Mayer
Achats de 4 habits de pompier

Il est proposé par Daniel Couture
Et résolu;

Que la Municipalité du Canton de Stratford accepte de payer les comptes tels que présentés par la directrice générale.

2011-04-03

Adoptée à l'unanimité des conseillers(ères)

1.5- Dépôt de la situation financière en date du 31 mars

La directrice générale/secrétaire-trésorière dépose à chacun des membres du conseil la situation financière en date du 31 mars 2011.

1.6- Rapports des comités

Aqueduc et égouts : Daniel Couture

Relevés d'arpentage, discussions et rencontres avec différents propriétaires concernant les chemins d'accès.

Préparation des plans et devis.

Les discussions avec les ministères sont très encourageantes. Les travaux devraient être terminés avant l'hiver 2011.

Relation de travail : André Gamache

Rencontre informelle avec le vice-président du syndicat concernant certaines améliorations relativement à la sécurité en milieu de travail.

Monsieur Gamache ajoute qu'il y a une belle collaboration de la part de tous les employés.

Domaine Aylmer : Émile Marquis

Réunion avec la MRC qui accepte notre changement de zonage.

La rencontre prévue avec les ministères a été reportée de quelques semaines.

Développement économique : Daniel Couture

Une réunion le 5 avril est prévue avec une agente de la MRC afin de monter le tableau de bord. C'est un prérequis pour aller chercher les 41 000\$ du pacte rural. Le tableau de bord sert à déterminer les priorités concernant le développement économique de Stratford.

Les gens d'Organisation ont gracieusement accepté d'assister les membres du conseil dans cette démarche ; d'ailleurs ils ont déjà une partie du travail de fait.

Voirie et équipements : Yvon Lacasse

Visite des conseillers du comité voirie et équipements sur le chemin et rang Elgin suite à certaines plaintes; plusieurs dégels successifs occasionnent certains problèmes mais lors de leur visite, c'était acceptable.

Information et communications : André Gamache

Étant représentant de la municipalité au journal le Cantonnier, le conseiller André Gamache a fait la promotion du projet de mise aux normes du traitement de l'eau potable ainsi que celui du Domaine Aylmer, que l'on retrouve en 1^{ère} page.

Finances et budget : Daniel Couture

Travail sur le règlement d'emprunt pour l'asphaltage du chemin Aylmer et du rang Elgin.

États financiers : à ce moment-ci le montant de surplus n'est pas déterminé avec exactitude. Ce sera le mois prochain.

Lors de leur vérification, la firme comptable a questionné Monsieur le maire Jacques Fontaine : à savoir s'il avait été témoin de sommes d'argent reçues ou de fraudes concernant les élus et les employés municipaux. Ce à quoi il répond par la négative.

Urbanisme

Environnement

Bâtiments

Bibliothèque : André Gamache

Il serait trop dispendieux de déplacer la bibliothèque au Centre Culturel. Les coûts estimés seraient d'environ 150 000 \$

Suite à la proposition du Conseil, le comité de la bibliothèque préfère demeurer dans le local actuel plutôt que de déménager dans la grande salle du 2^e étage.

Comité du Café Internet : Ce comité a reçu une subvention. Ces argents doivent être utilisés dans un délai très court pour l'achat d'équipements informatiques.

La municipalité supporte ce comité en lui attribuant le local adjacent à la bibliothèque.

Transports :

Loisirs et culture :

Sécurité publique

Internet Haute Vitesse : Daniel Couture

Toujours en contact avec les membres du C.A. qui travaillent activement à la recherche de financement.

2- Administration

2.1- Achat de la suite Microsoft Office + graveur DVD

Considérant que les logiciels Word et Acces utilisés par la municipalité ne sont plus à jour;

Considérant que lors de l'élaboration des devis pour le projet de mise aux normes en aqueduc ainsi que pour les travaux administratifs, il sera nécessaire d'utiliser un logiciel plus performant;

Il est proposé par Daniel Couture
Et résolu;

Que la Municipalité du Canton de Stratford autorise l'achat de la suite Microsoft Office ainsi que d'un graveur au coût de 400.00\$.

2.2- Autorisation de dépenses des élus

Attendu qu'il serait impraticable de réunir le conseil à chaque fois qu'un conseiller doit faire face à des dépenses de déplacement et repas pour remplir son mandat à l'intérieur des comités dans lesquels il travaille;

Attendu que la Loi sur le traitement des élus, par l'article 25, nous oblige à préautoriser les dépenses des élus suivants : Daniel Couture, André Gamache, Jacques Fontaine, Émile Marquis, J. Denis Picard et Yvon Lacasse.

Il est proposé par André Gamache
Et résolu;

Que le conseil autorise les dépenses de déplacement et repas que ces conseillers auront à faire dans le cadre de l'exercice de leur mandat.

2011-04-05

Adoptée à l'unanimité des conseillers(ères)

2.3- Reddition de compte – Subvention MTQ

Nous avons reçu du MTQ une subvention de 17 859 \$ pour l'entretien du réseau routier. Les pièces justificatives ont été présentées au comptable témoignant que les argents ont bien été dépensés dans les chemins ciblés.

Le ministère nous demande de confirmer le tout par la résolution suivante :

Attendu que le Ministère des Transports a versé une compensation de 17 859 \$ pour l'entretien du réseau routier local pour l'année civile 2010;

Attendu que les compensations distribuées à la Municipalité visent l'entretien courant et préventif des routes locales 1 et 2 ainsi que les éléments des ponts, situés sur ces routes, dont la responsabilité incombe à la Municipalité;

Attendu que la présente résolution est accompagnée de l'Annexe A identifiant les interventions réalisées par la Municipalité sur les routes susmentionnées;

Attendu qu'un vérificateur externe présentera dans les délais signifiés pour le dépôt de la reddition des comptes l'Annexe B ou un rapport spécial de vérification externe dûment complété.

POUR CES MOTIFS,

Il est proposé par Yvon Lacasse
Et résolu;

Que la Municipalité du Canton de Stratford informe le Ministère des Transports de l'utilisation des compensations visant l'entretien courant et préventif des routes locales 1 et 2 ainsi que les éléments des ponts, situés sur ces routes, dont la responsabilité incombe à la Municipalité, conformément aux objectifs du Programme d'aide à l'entretien du réseau routier local.

2011-04-06

Adoptée à l'unanimité des conseillers(ères)

3- Aqueduc et Égout

3.1- Plans et devis Lemay, Côté Architectes

Soumission reçue de 15 475 \$ + taxes pour de nouveaux plans de bâtiments concernant le projet révisé d'aqueduc.

4- Sécurité publique

4.1- Achat de 3 habits de combat

Il est proposé par J. Denis Picard
Et résolu;

Que la Municipalité du Canton de Stratford procède à l'achat de 3 habits de combat au coût de 1 100 \$/chaque + taxes afin de renouveler ses équipements devenus non conformes.

Le renouvellement de ces habits est étalé jusqu'en 2012.

2011-04-08

Adoptée à l'unanimité des conseillers(ères)

4.2- Achat d'un arceau de sécurité sur zodiac

Il est proposé par J. Denis Picard
Et résolu;

Que la Municipalité du Canton de Stratford défraie un montant de 600 \$ + taxes pour l'achat d'un arceau de sécurité avec lumière sur le zodiac; équipement devant être utilisé lors d'interventions nocturnes.

2011-04-09

Adoptée à l'unanimité des conseillers(ères)

4.3- Location de 3 cascades

Considérant qu'il y aurait des économies de transport, de main-d'œuvre et d'inspection lors de remplissage des bonbonnes d'air;

Il est proposé par J. Denis Picard
Et résolu;

Que la Municipalité du Canton de Stratford engage des frais cette année de 180 \$ pour le service de cascades afin que les pompiers effectuent eux-mêmes le remplissage des bonbonnes d'air.

2011-04-10

Adoptée à l'unanimité des conseillers(ères)

5- Voirie

5.1- Ouverture soumissions Chlorure de calcium

Remis après la pause : René Croteau procède à l'examen des soumissions.

5.2- Ouverture soumissions Pierre concassée

Remis après la pause : René Croteau procède à l'examen des soumissions.

5.3- Balayage des rues

Considérant que la MTQ utilise les services des Entreprises SC Classique pour le balayage de certaines rues du village;

Considérant qu'il serait avantageux d'employer cette compagnie pour le balayage de nos rues ainsi que la cour d'école étant déjà sur place;

Il est proposé par Yvon Lacasse
Et résolu;

Que la Municipalité du Canton de Stratford accepte la soumission des
Entreprise SC Classique au taux horaire de 130 \$/heure + taxes.

2011-04-11

Adoptée à l'unanimité des conseillers(ères)

5.4- Asphalte Chemin Aylmer & Rang Elgin –Soumissions

L'ouverture des soumissions a été faite devant public. Étaient présent :

- Paul-André Croteau
- Guy Plante
- François Codère
- Émile Marquis
- Yvon Lacasse
- René Croteau, directeur des travaux publics
- Richard Laflamme, ingénieur
- Manon Goulet, directrice générale

Considérant que la municipalité a reçu 3 soumissions à l'intérieur du délai prescrit, nommées ci-dessous :

Construction DJL Inc.	258 905.96 \$
Franroc, Division de Sintra Inc.	253 350.97 \$
Les Entreprises Bourget Inc.	272 574.68 \$

Considérant que la plus basse soumission au montant de 253 350.97 \$ est conforme aux clauses du devis présenté par la municipalité;

Il est proposé par Émile Marquis
Et résolu;

Que la Municipalité du Canton de Stratford accepte la soumission de Franroc, Division de Sintra Inc. pour effectuer le traitement de surface sur le chemin Aylmer et le rang Elgin au montant de 253 350.97 \$ taxes incluses, sous réserve de l'approbation du règlement d'emprunt # 1061 par le Ministère des Affaires municipales, des Régions et de l'Occupation du Territoire.

2011-04-12

Adoptée à l'unanimité des conseillers(ères)

5.5- Asphalte Chemin Aylmer – Résolution & Règlement

Lecture et proposition d'adoption du Règlement no 1061 par le conseiller Daniel Couture.

Sur proposition dûment faite, il est résolu;

Que la Municipalité du Canton de Stratford adopte le Règlement no 1061 intitulé : Règlement décrétant une dépense de 226 245 \$ et un emprunt de 197 965 \$ pour effectuer le traitement de surface sur le chemin Aylmer.

2011-04-13

Adoptée à l'unanimité des conseillers(ères)

MUNICIPALITÉ DU CANTON DE STRATFORD

Règlement n° 1061

RÈGLEMENT N° 1061 DÉCRÉTANT UNE DÉPENSE de \$226 245. ET UN EMPRUNT DE \$197 965. POUR EFFECTUER LE TRAITEMENT DE SURFACE SUR LE CHEMIN AYLNER.

Attendu qu'une majorité de citoyens du Chemin Aylmer ont fait la demande à la municipalité à l'effet de procéder à l'application d'un traitement de surface sur tout le Chemin Aylmer;

Attendu qu'un avis de motion a été donné par le conseiller Émile Marquis lors de la séance régulière du conseil du 7 février 2011;

Attendu que le coût de ces travaux est estimé à 226 245 \$;

Attendu que la municipalité s'approprie, à même le Fonds Gravières et Sablières 12,5 % du coût des travaux, soit la somme de 28 280 \$ pour effectuer une partie du paiement;

Attendu qu'il est nécessaire d'effectuer un emprunt par billets pour payer la différence du coût de ces travaux;

Attendu que les immeubles desservis par cette portion du chemin bénéficieront de ces travaux de façon inégale;

Attendu qu'il n'y a aucun lien entre la valeur des immeubles et les travaux exécutés;

ARTICLE 1

Le préambule fait partie intégrante du règlement

ARTICLE 2

Le conseil est autorisé à procéder au recouvrement de surface sur tout le chemin Aylmer sur une superficie de 29 600 mètres carrés.

ARTICLE 3

Le conseil décrète une dépense n'excédant pas 226 245 \$; montant de la plus basse soumission conforme retenue par le conseil incluant 17 % pour les frais incidents, annexée au règlement sous la Cote Annexe A pour en faire partie intégrante.

Pour se procurer cette somme, le conseil affectera au projet un montant de 28 280 \$ provenant du Fonds Gravières et Sablières.

Le conseil décrète donc, un emprunt de 197 965 \$ pour une période de 15 ans pour en défrayer le coût.

ARTICLE 4

La municipalité affecte à la réduction de l'emprunt décrété toute contribution ou subvention qui pourrait lui être versée pour le paiement d'une partie ou de la totalité de la dépense décrétée par le présent règlement.

Le conseil affecte également, au paiement d'une partie ou de la totalité du service de la dette, toute subvention payable sur plusieurs années. Le terme de remboursement de l'emprunt correspondant au montant de la subvention, sera ajusté automatiquement à la période fixée pour le versement de la subvention lorsqu'il s'agit d'une diminution du terme décrété au présent règlement.

ARTICLE 5

Les billets seront signés par le maire et la directrice générale pour et au nom de la municipalité et porteront la date de leur souscription.

ARTICLE 6

Pour pourvoir aux dépenses engagées relativement aux intérêts et au remboursement en capital des échéances annuelles de l'emprunt, il est par le présent règlement exigé et il sera prélevé annuellement, durant le terme de l'emprunt, de chaque propriétaire d'un immeuble imposable situé à l'intérieur du bassin de taxation décrit à l'annexe sous la cote B jointe au présent règlement pour en faire partie intégrante, une compensation à l'égard de chaque immeuble imposable dont il est propriétaire.

Le montant de cette compensation sera établi annuellement en multipliant le nombre d'unités attribuées suivant le tableau ci-après à chaque immeuble imposable par la valeur attribuée à chaque unité. Cette valeur est déterminée en divisant les dépenses engagées relativement aux intérêts et au remboursement en capital des échéances annuelles de l'emprunt par le nombre d'unités de l'ensemble des immeubles imposables situés à l'intérieur du bassin.

Catégorie 1; Une (1) unité

Pour chaque propriétaire d'un immeuble ayant l'adresse civique : «Chemin Aylmer» partant du numéro civique no. 467 et se terminant à la jonction de la route 161 et du Chemin Aylmer.

Catégorie 2; Demie (.5) unité

Pour chaque propriétaire d'un immeuble ayant l'adresse civique : «Chemin Aylmer» partant de la jonction du Chemin de Stratford jusqu'à l'adresse civique no. 455 et jusqu'au lot 24-23 du Rang 3 Sud-Ouest du Canton de Stratford.

Pour chaque propriétaire d'un immeuble ayant l'adresse civique : «Chemin des Quatre-saisons, chemin Smith, Chemin Plante, Chemin Croteau et Chemin Du Ruisseau».

Plans annexés au règlement sous la Cote B pour en faire partie intégrante.

ARTICLE 7

Le présent règlement entrera en vigueur conformément à la loi.

Il est proposé par Yvon Lacasse
Et résolu;

Que la Municipalité du Canton de Stratford adopte le Règlement 1061 intitulé : Règlement décrétant une dépense de 226 245 \$ et un emprunt de 197 965 \$ pour effectuer le traitement de surface sur le chemin Aylmer.

Jacques Fontaine, maire

Manon Goulet, directrice générale
Secrétaire- trésorière

Avis de motion : le 7 février 2011

Adoption : le 4 avril 2011

Entrée en vigueur : le

Monsieur le maire explique que les propriétaires d'un immeuble en bordure du chemin Aylmer paie 1 unité. Les propriétaires d'un immeuble situé sur les chemins privés paient .5 unité.

Les propriétaires d'un immeuble situé sur la partie déjà asphaltée du chemin Aylmer vont aussi payer .5 unité : Il doit y avoir une 3^e couche à ajouter afin de prolonger sa durée.

La clause de paiement comptant ne sera pas possible.

5.6- Asphalté Rang Elgin – Avis de motion

Le coût des travaux est d'environ de 44 000 \$ et sera financé par la municipalité; Ce qui va permettre la clause de paiement comptant. À cela, un pourcentage de 12,5 % du coût sera déduit du coût total.

Plusieurs propriétaires sont touchés déterminant ainsi une charge beaucoup moindre pour chacun.

Le conseiller Daniel Couture donne un avis de motion qu'il sera adopté à une prochaine séance du Conseil un règlement de taxation comportant une compensation à l'égard de chaque immeuble imposable du secteur visé.

5.7- Chemin Aylmer – Avis de motion

Le conseiller Daniel Couture donne un avis de motion qu'il sera adopté à une prochaine séance du Conseil un règlement de taxation comportant une compensation à l'égard de chaque immeuble imposable du secteur visé.

6- Urbanisme et environnement

7- Loisirs et culture

7.1- Municipalité de Lambton - Sondage

La Municipalité de Lambton envoie une liste d'activités qu'elle peut offrir aux municipalités environnantes. Elle veut vérifier notre intérêt à participer à certaines de ses activités en complétant un sondage.

Daniel Couture quitte son siège à 20 h 10 et revient à 20 h 13.

La lettre sera transmise à Thérèse Lachance, présidente du Comité des Loisirs.

7.2- Centre Sportif Lac Mégantic

Le montant de 24 millions sur le coût de 30 millions est déjà payé par nos taxes.

Il reste 6 millions à payer ainsi que l'entretien annuel.

2^e demande : Le camionnage cause problème sur le chemin de Stratford.

Le sujet sera remis à une autre séance.

8.4- Plan de gestion forestier

▪ Personne responsable

Il est proposé par Émile Marquis
Et résolu;

Que la Municipalité du Canton de Stratford autorise Manon Goulet à signer en notre nom dans le cadre de la mise en valeur des forêts privées, telle qu'elle est définie dans la *Loi sur les forêts* (L.R.Q., chapitre F-4.1) et dans les règlements afférents, ainsi que dans toute autre loi ou règlement qui y fait référence.

Cette personne représentera également la corporation auprès d'Aménagement forestier coopératif de Wolfe et, si la corporation désire devenir membre de la coopérative, elle signera la convention d'aménagement ainsi que tous les documents s'y rapportant. Cette personne détiendra le droit de vote à l'assemblée générale annuelle.

Advenant une annulation ou une révocation du présent document. Aménagement forestier coopératif de Wolfe devra en être avisé par écrit.

2011-04-16

Adoptée à l'unanimité des conseillers(ères)

▪ Coût du plan de gestion

Il est proposé par Émile Marquis
Et résolu;

Que la Municipalité du Canton de Stratford accepte de défrayer le coût de 150.00 \$ afin d'autoriser Aménagement forestier coopératif de Wolfe à procéder à l'exécution du plan de gestion forestier sur les lots 9-2, 9-3 et 10-2 du Rang 4 Sud-Ouest.

2011-04-17

Adoptée à l'unanimité des conseillers(ères)

8.5- Élection fédérale le 2 mai 2011

Sur proposition dûment faite, suite à discussion concernant les élections fédérales fixées le 2 mai 2011, le conseil municipal désire siéger à la date et heure prévues à son calendrier de séances ordinaires élaboré en début d'année et ainsi ne pas reporter sa séance ordinaire.

Pour : 4
Contre : 2

2011-04-18

Adoptée à la majorité des conseillers(ères)

9- Liste de la correspondance et invitations

Informel :

- Lettre de Mme Nicole Charbonneau

Invitations :

1. Centre de l'Amitié de Stratford : 20 avril – Bilo-Forges avec Messieurs Claude et Denis Bilodeau.
2. CLD Assemblée générale : le 13 avril
3. École Dominique Savio les 5 et 6 mai 2011 : Daniel Couture et J. Denis Picard seront présents – Cette activité n'implique aucun frais.
4. Tourisme Cantons de l'Est (colloque les 12 et 13 avril)
5. Centre Action bénévole de Mégantic – 25^e anniversaire – Le 9 avril.
6. Caisse du Carrefour des Lacs - Assemblée générale annuelle – Daniel Couture va y participer – Aucun coût relié à cette activité.

Offre de services

Excavation Ménard – St-Romain

Pause à 20 h 30

20 h 50, retour sur le point 5.1 – Chlorure de calcium

Il est proposé par Yvon Lacasse
Et résolu;

Que la Municipalité du Canton de Stratford accepte la soumission d'Adrien Roy et Filles au montant de 11 005.15 \$ étant la plus basse soumission conforme pour une quantité de 30 000 litres de chlorure de calcium à 35% de densité.

2011-04-19

Adoptée à l'unanimité des conseillers(ères)

10- Période inter-actions

Le maire et les conseillers répondent aux questions et interrogations des citoyens et citoyennes.

21 h 15, retour sur le point 5.2 - Pierre concassée

Le point suivant inscrit sur la demande de soumission est à considérer :

«La municipalité tiendra compte de la distance à parcourir pour le transport desdits matériaux en vrac, tel que stipulé dans le recueil des tarifs de camionnage en vrac, afin de définir le meilleur coût pour la municipalité.»

Carrière St-Romain	26 521.00 \$ + 150 voyages à 154 \$ = 49 622 \$
Léo Barolet	30 452.00 \$ + 150 voyages à 109 \$ = 46 803 \$
Gagnon et Frères	34 245.00 \$ + 150 voyages à 10 \$ = 35 746 \$

Il est proposé par Yvon Lacasse
Et résolu;

Que la Municipalité du Canton de Stratford accepte la soumission de Gagnon et Frères au montant de 35 746 \$ étant la plus basse soumission conforme pour 3 000 tonnes métriques de pierre concassée mg20b.

2011-04-20

Adoptée à l'unanimité des conseillers(ères)

Le conseiller Daniel Couture se questionne sur les différences de coût d'un concassé comparable et propose qu'il serait bon d'analyser le produit.

Retour à la période inter-actions

11- Certificat de disponibilité

Je soussignée, Manon Goulet, directrice générale et secrétaire-trésorière de la Municipalité du Canton de Stratford certifie qu'il y a des crédits disponibles aux prévisions budgétaires de l'année en cours ou aux surplus accumulés pour les dépenses votées à la session régulière de ce quatrième (4) jour d'avril 2011.

12- Levée de la session régulière

Il est proposé par Jacques Fontaine
Et résolu;

Que la séance régulière soit levée à 21 h 40.

2011-04-21

Adoptée à l'unanimité des conseillers(ères)

Jacques Fontaine
Maire

Manon Goulet
Directrice générale/secrétaire-trésorière